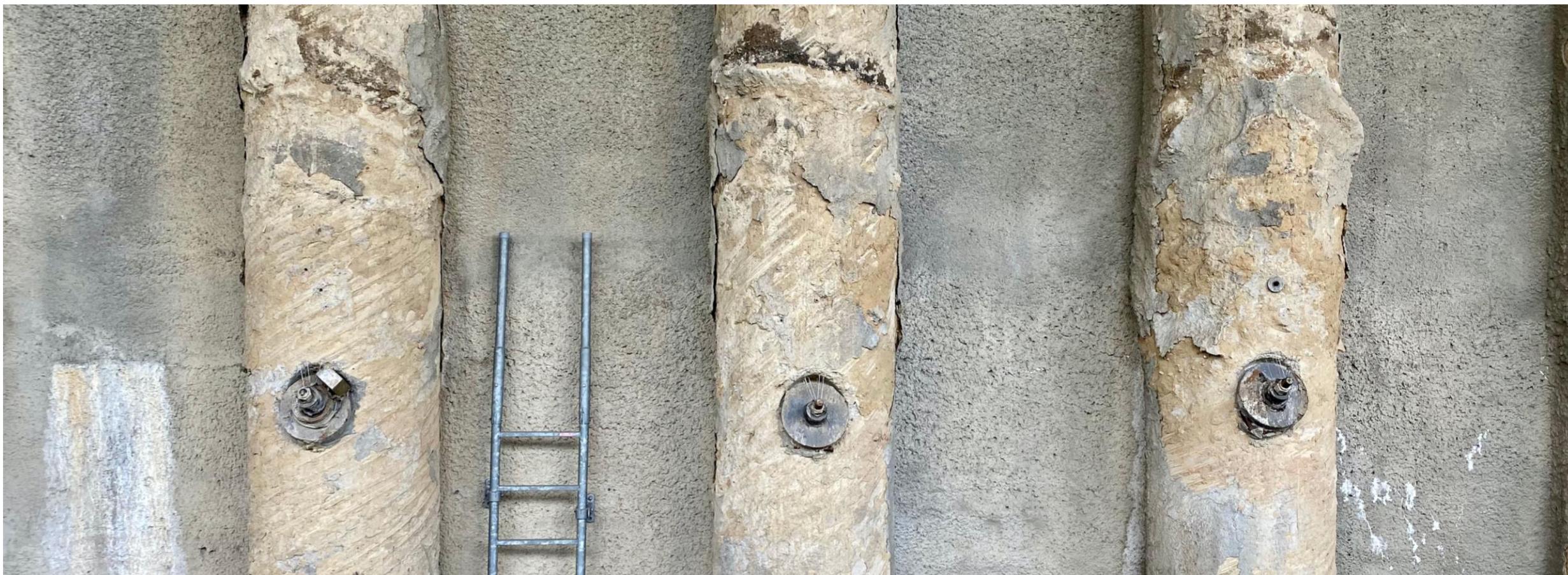


Notre pays a besoin d'une réforme de la LPP digne de ce nom

Rolf Dörig, Président de l'ASA

Conférence de presse annuelle de l'ASA, le 31 janvier 2023

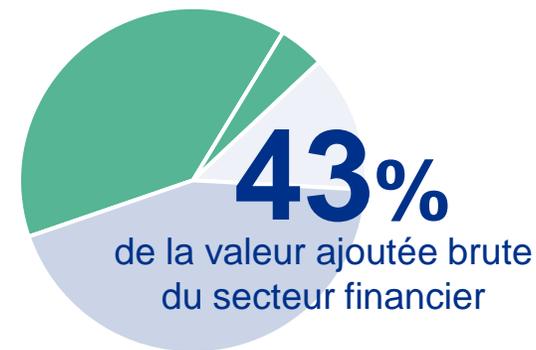




50 000

collaboratrices et
collaborateurs*

26,8 mrds
de francs de valeur ajoutée
brute directe



472 000
francs de valeur ajoutée
par poste de travail



3,8%
de la valeur ajoutée
brute suisse



3 mrds
de francs d'impôts sur les
sociétés et sur les revenus



570 mrds
de francs de placements de
capitaux de la part des
assureurs privés

139 millions
de francs versés chaque
jour en indemnités et en
rentes (ø)



Source : BAK Economics, Finma

Les données portent sur l'année 2021

* Statistique du personnel de l'ASA, se réfère aux assureurs privés suisses

DISCOURS

Présenté par Rolf Dörig, président de l'ASA
Événement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2023**
Date 31 janvier 2023
Lieu Zurich

Notre pays a besoin d'une réforme de la LPP digne de ce nom

Seul le texte prononcé fait foi.

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue à cette conférence de presse annuelle de l'ASA qui se tient cette année encore de manière hybride. Je vous remercie sincèrement de l'intérêt que vous portez au secteur suisse de l'assurance.

L'année dernière a été marquée par des événements auxquels nous ne nous attendions pas. Quelques semaines après notre dernière conférence de presse annuelle, le déclenchement de la guerre en Ukraine a modifié la scène internationale du jour au lendemain. Les flux de réfugiés, l'approvisionnement en énergie et l'insécurité au niveau mondial ne sont pas sans répercussions sur la société et l'économie en Suisse. La sécurité de l'approvisionnement, voire la sécurité en général ont pris de l'importance dans le débat public, mais aussi dans l'état d'esprit des citoyennes et des citoyens.

Les imprévus font partie de la vie économique. La question est de savoir comment s'y préparer. La capacité de résistance – en français moderne : résilience – joue alors un rôle décisif et permet de tenir bon face aux conséquences d'événements négatifs. Ceci vaut pour chaque entreprise en particulier comme pour l'économie dans son ensemble. Par notre prise en charge de risques financiers, nous, les assureurs privés, contribuons grandement au renforcement de la résistance de chaque personne assurée comme de notre économie.

Au cours de la première partie de cette conférence de presse, Urs Arbter vous exposera l'évolution des primes au sein de notre secteur. Dans un deuxième temps, Nina Arquint s'appuiera sur les conclusions d'une récente étude de BAK Economics pour présenter la transformation de la région de Zurich/Zoug en un hub d'importance internationale pour les réassureurs, un secteur majeur et à forte valeur ajoutée pour la place Suisse. Les réassureurs renforcent la résistance de l'industrie de l'assurance. Et ils favorisent la résilience de l'économie suisse dans son ensemble.

Une problématique qui s'est exacerbée au niveau mondial l'année dernière et qui nous inquiète nous aussi, les assureurs, c'est l'inflation. Dans son exposé, Ruedi Kubat abordera les effets de l'inflation sur le secteur de l'assurance et ceux du retour connexe des taux d'intérêt positifs. Nous, les assureurs privés, sommes doublement exposés aux effets de l'inflation : d'une part, par la hausse des coûts des sinistres et, d'autre part, par les bouleversements que cette escalade provoque sur les marchés des capitaux.

L'un des atouts de la place suisse réside dans sa prévoyance vieillesse. Nous pouvons nous appuyer sur un système fiable et internationalement reconnu qui vient d'ailleurs de fêter ses 50 ans. Notre concept du système des trois piliers est équilibré. Composé de trois piliers complémentaires les uns aux autres, ce système a largement fait ses preuves et devrait constituer le point de départ de tout débat sur la prévoyance vieillesse. Assurance vieillesse publique, le premier pilier est financé selon le principe de la répartition. La prévoyance professionnelle, la LPP, constitue le deuxième pilier. Celui-ci tout comme le troisième pilier, purement privé, appliquent le principe de la capitalisation. Cette articulation autour de trois piliers organisés et financés différemment permet de répartir les charges et de diversifier les risques.

Notre système des trois piliers est cité en exemple depuis des décennies par les autres pays. Il est néanmoins nécessaire et urgent d'adapter la prévoyance vieillesse aux nouvelles conditions démographiques, sociétales et économiques et de l'articuler de manière durable. Ne nous laissons pas aveugler par de faux espoirs et de belles promesses. L'inflation et les perspectives conjoncturelles n'atténuent pas ce besoin de réforme.

Le premier pilier a enregistré une première avancée réformatrice, même si d'autres devront suivre. Après la réforme de l'AVS, priorité doit aujourd'hui être donnée à celle de la prévoyance professionnelle.

Les propositions du Conseil national et celles du Conseil des États contiennent les éléments et les solutions appropriées pour que la réforme réussisse. Aux parlementaires maintenant de clarifier les questions encore en suspens afin que le projet puisse être adopté le plus tôt possible. Idéalement, il faudrait que la recherche sérieuse d'une solution de compromis, laquelle est soutenue par les partis bourgeois, aboutisse au cours de la session de printemps. Un vote final rapide est d'autant plus souhaitable, qu'il y aura sûrement un référendum. Il serait une erreur. Une prévoyance professionnelle adaptée à la nouvelle donne est dans l'intérêt de la Suisse, c'est une évidence. Ce faisant, la Suisse renforce son système des trois piliers – et, par ricochet, obtient une prévoyance vieillesse digne de ce nom.

Je laisse maintenant la parole au directeur de notre association Urs Arbter. Il entend mettre en lumière et en perspective les évolutions des assureurs privés au cours de l'année écoulée.